



Le CA du 17 novembre était très attendu par tous, avec des espoirs contradictoires, et sa préparation était à la hauteur de l'événement. Placé sous haute surveillance, l'accès à la DG était interdit aux personnels : une rangée de barrières et un cordon de CRS accueillait les administrateurs.

Passé le premier barrage, on se retrouvait escortés par une équipe de vigiles privés, costume et chemise noire, pour accéder enfin à la salle du Conseil d'Administration, non sans avoir apposé encore quelques signatures à deux check-points tenus par la DRH en personne et son service de sécurité...

Il y a dans la vie de ce curieux Etablissement qu'est l'ONF, des journées tristement historiques, et celle du 17 novembre l'est assurément. Jamais, dans nos souvenirs d'Administrateur, une séance du CA ne s'est tenue dans une telle ambiance, avec en bruit de fond, les sifflets des manifestants et des personnels de la DG en lutte contre le plan DREGÉ-FILLON et la délocalisation du Siège.

La quasi-totalité des résolutions présentées sont frappées au coin de la RGPP : exécution budgétaire 2008, budget 2009, réorganisation des DT et fusion des Agences, délocalisation du Siège à Compiègne et mesures d'accompagnement à la mobilité et aux restructurations. Elles seront toutes adoptées.

Ce CA est le CA du mépris

Mépris des Administrateurs, ou de certains

Les résolutions présentées ne sont pas étayées de données factuelles ou financières. Concernant les mesures de restructuration, aucun chiffrage des économies escomptées par la suppression d'une DT et de 10 agences. Pas le moindre mot, non plus, sur les surcoûts évidents, en termes de fonctionnement, de la création de DT qui couvrent, pour certaines, 27 départements, ou d'Agences dont l'effectif va dépasser 250 personnels. Il en va de même pour la délocalisation du Siège de la DG à Compiègne .

On demande au CA de signer des chèques en blanc au DG et pour les comptes, on verra plus tard ou ailleurs.

Et puis certains se font rouler deux fois dans la farine, c'est le cas des COFOR qui tentent un blocage sur le budget 2009.

Au prétexte qu'elles attendent une réponse (*positive*) sur la compensation d'une perte de 14 M€ sur les taxes foncières non bâties des forêts domaniales sur territoire communal, les COFOR menacent de voter contre le budget 2009. Le DG s'empresse alors de les rassurer et propose, malgré que l'Office semble fonder à ne plus payer ces taxes foncières, de provisionner tout de même la somme, par une reprise sur la provision ONF pour variation de conjoncture.

La voix des COFOR vaut donc 14 M€... et là on trouve les sous.

Baroud d'honneur des COFOR et suspension de séance.

Le représentant du Budget annonce une mesure transitoire de compensation pour 2009 et finalement les COFOR s'abstiennent, permettant ainsi à la résolution de passer. Tanpis pour les suppressions de poste et la diminution de service au régime forestier !

Elles se rattraperont un peu en votant contre la délocalisation du Siège, en se gardant bien d'intervenir dans le débat.

Mépris des personnels :

Malgré le message fort des Administrateurs représentant les Personnels, pour exhorter le Conseil d'Administration à surseoir à des décisions qui engagent la mort de l'Etablissement dans sa forme actuelle, le rouleau compresseur est lancé, et le DG envoie toutes nos interventions dans les cordes, invitant les OS à venir le rencontrer dans les instances paritaires ...

On découvre tout de même, au hasard de quelques chiffres, que le budget 2008 sera bouclé par une baisse de 303 ETP dans la masse salariale : réponse du DG c'est une marge frictionnelle normale, faux évidemment, il y a en fait 303 postes gelés.

Qui plus est, et malgré le chiffre présenté au CA dans le budget 2009, cet « écart » ne se rattrapera pas, puisqu'il n'est pas prévu de recrutements à un tel niveau. Il est par contre bien inscrit une nouvelle baisse des effectifs de 115 ETP.

Mépris de la conjoncture

Sacrifions un instant à la morosité ambiante, présente aussi dans ce CA : la conjoncture n'est pas bonne et les cours du bois baissent dans un marché non porteur, qui sent les effets de la crise avec un certain retard. Selon le Président de la FNB, pour les Acheteurs, la crise est devant eux et l'année 2009 sera difficile.

Dans ces conditions, il dit ne pas comprendre l'optimisme aveugle du DG, qui prévoit, dans le budget 2009, une augmentation du chiffre d'affaires des activités marchandes, alors que toute la zone Euro entre dans une période de récession. Irréaliste selon lui ...

Concernant la délocalisation du Siège à Compiègne, le Président de la FNB, fera remarquer, que dans n'importe quelle entreprise privée, au vu de la situation économique actuelle, « *c'est le genre de projet qu'on met dans un tiroir* » en attendant des jours meilleurs, doutant au passage, qu'un EPIC soit meilleur gestionnaire que moult entreprises privées du même secteur. Une abstention en forme de désaveu clôturera sa sévère intervention.

Mépris des hommes

Hormis les représentants des personnels, et un peu les COFOR, personne ne semble s'émouvoir du climat social actuel de l'ONF. Malgré toutes les actions du Personnel, rappelées par vos représentants, le DG n'hésite pas à écrire que les instances paritaires ont été consultées, oubliant juste de préciser que personne n'est venu.

La baisse des effectifs n'est pas un problème, mais un moyen d'équilibrer le budget, et seules avec nous, les COFOR réclament de maintenir le maillage territorial actuel, mais ne semblent pas remarquer qu'on ne parle plus du triage dans le projet de réorganisation.

Quant aux superstructures et à l'encadrement administratif, leur sort est scellé, il faut réduire ces coûts néfastes, par redéploiement...

Oui biensûr c'est exigeant, mais bon, il faudra que cela suive.

Le DG rappelle d'ailleurs qu'il n'exclut personne, dans la restructuration, promettant de retrouver une place (*mais quelle place ?*) pour chacun, et que si certains ne suivent pas, « *ce sera de leur propre chef* ». Peut-on faire plus méprisant ?

Mépris de la forêt

Dans ce brouhaha politico-financier, les COFOR semblent enfin percevoir, qu'on leur grignote le Versement Compensateur, année après année, par un montant fixe, qui bien que garanti par le Contrat, s'écorne de l'inflation et d'une masse salariale surchargée par les cotisations retraites (*le fameux CAS pensions*).

La FN COFOR réclame une nouvelle loi forestière. L'annonce solennelle fait « *pschitt..* ». Elle s'émeut : « *on voudrait tuer le régime forestier, qu'on ne s'y prendrait pas autrement !* »

Là encore, derrière une théâtralisation de bonne facture, la question de fonds est soigneusement évitée. Le but du gouvernement est bien de transférer, petit à petit, la totalité de la charge de la forêt communale sur les Collectivités, mais sans les heurter de front, et chacun le sait.

L'opérateur ONF n'est, par la voix de son DG, qu'un des bras armés de la manœuvre, et tanpis pour la forêt et les forestiers.

Voilà je crois, ce qu'il faut retenir essentiellement de cette séance du Conseil d'Administration, d'un genre un peu nouveau dans sa tenue, où même une DRH propose de parler moins feutré quand il s'agit de ramener à sa raison, un représentant des Ouvriers forestiers, qui a à redire sur la Protection Sociale, ou un représentant des personnels fonctionnaires qui n'a pas sa grille de lecture.

On touche au terme de la fossilisation complète du dialogue social organisé, tellement dévoyé, qu'en retour, personne ne se peut plus se comprendre.

Ce CA restera, dans nos mémoires, tristement historique, prouvant, si on en doutait, qu'il peut être, lui aussi une simple chambre d'enregistrement, ou au mieux le théâtre de bien funestes œuvres.